

l'école

EEInfos FSU

émancipée

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARISSANT DEPUIS 1910

Nous avons terminé l'année scolaire avec un sentiment bien ancré – plus jamais ça ! – Plus jamais cette succession de journées de grève ponctuelles et disparates (salaires, projet éducatif, La Poste, protection sociale...). Il ne s'agit ni d'une résignation, ni d'une acceptation des « réformes », mais bien de la volonté de nous donner les moyens de construire une action dans la durée, crédible pour les salariés et la population pour imposer reculs et autres choix.

Dès juillet la CGT a mis le 7 octobre dans le paysage. Elle aussi, paraît-il, pour ne pas recommencer le flop des 10 et 17 juin. De fait cela a plombé toute perspective d'action dans l'éducation. Seuls les postiers ont su sortir du cadre et, avec la perspective d'une campagne de référendum, inscrire leur grève du 23 sept. dans la durée. A moins que la manifestation nationale du 19 octobre avec les parents soit l'équivalent dans l'éducation nous nous retrouvons donc avec une perspective interpro, qui se justifierait pleinement.

Malheureusement, si, nous, nous avons appris, ce n'est pas le cas des directions confédérales. Sur fond de guerre de la représentativité, la CFDT -CGT, face à FO-CFTC ont réussi à vider le 7 octobre de toute dynamique revendicative et mobilisatrice.

D'ailleurs « pourquoi se mobiliser ? » quand on entend les analyses de nombres de directions syndicales (y compris de syndicats de la FSU) qui noient le poison dans la soupe, soi-disant

pour ne pas démobiliser les syndiqués, on se demande s'il y a vraiment le feu au modèle social que

Site de l'Ecole Emancipée : www.ecoleemancipee.org

nous voulons.

« *La première des batailles à mener, et la plus décisive, est une bataille d'idées.* » écrit Jacques Généreux, dans son livre « la dissociété ». Comment mobiliser les salariés, les citoyens sans dénoncer clairement l'entreprise de privatisation des esprits qui précèdent celle de l'État ? Comment combattre les attaques qui semblent diverses et, souvent habilement ciblées, sans expliquer une politique qui instille une culture anti-fonctionnaire, anti-administration et anti impôts. Creuser les déficits pour créer l'illusion que le pays « vit au dessus de ses moyens » pour ensuite « réformer » l'État et privatiser les services publics et la protection sociale. Savoir payer quelques-uns pour mieux exploiter tout le monde, et au final faire payer les pauvres.

Le but des néolibéraux n'est pas d'affaiblir l'État, mais de disposer à leur guise d'États assez puissants pour imposer à l'intérieur comme à l'extérieur, un ordre conforme à leurs intérêts et à leur vision du monde.

La révolution libérale des années 80 n'appelle pas une contre-révolution étatiste qui remettrait les commandes de l'économie aux mains du pouvoir central, elle y est déjà. Non elle appelle une révolution démocratique qui refonderait une culture du bien commun et donnerait à tous les citoyens les moyens de débattre et de décider.

C'est pourquoi il faut comme cela semble vouloir se faire contre la privatisation de la Poste, une bataille associant l'ensemble de la société. On n'est pas dans la défense corporative, on est dans le projet de société. Et dans ce combat les vrais « amis » ne sont pas légions. Alors malgré tout nous mobiliserons la FSU, toute la FSU, pour le 7. Nous ferons tout pour réussir une manifestation monstre – donc avec des milliers de parents d'élèves – le 19 octobre. Et nous poursuivrons car une « école pour tous et partout » c'est aussi une question de service public.

le 28 Septembre 2008

École Emancipée : une revue – un site
Contact : mcperillat@gmail.com
EE FSU : jean-michel.drevon@fsu.fr

Le secteur marchand de l'aide, du soutien et autre bachotage se porte bien, et repose sur une double injustice : seules les classes moyennes-aisées peuvent en « profiter », et elles bénéficient à ce titre d'avantages fiscaux... Depuis longtemps, les associations de quartier, les mouvements d'éducation populaire ont elles aussi (on ne peut pas suspecter l'appât du gain en ce qui les concerne) proposé de « l'aide aux devoirs » ou des animations sportives après la classe, notamment dans les ZEP, et l'on peut donc considérer qu'il s'agit là d'un réel besoin.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Du « hors scolaire » pour dégrader le scolaire ?

L'accompagnement éducatif, c'est encore un leurre de Darcos :

Avec l'accompagnement éducatif, le MEN a bonne conscience : il peut dégrader les conditions d'enseignement dans la classe en augmentant les effectifs, en empêchant les dédoublements, en réduisant les horaires...et dans le même temps, afficher auprès de la population la volonté de venir en aide aux élèves en difficulté grâce à ces heures de soutien (en petits groupes, cette fois) après la classe. Sauf que... l'accompagnement éducatif se met en place sur la base du volontariat, et que les élèves qui ont le plus besoin d'aide en seront sans doute pas volontaires.

Ecole maternelle: la non-rentrée des classes pour des milliers de petits

7000 enfants de plus nés chaque année entre 2003 et 2005 (INSEE) et plus de 25 000 places supprimées entre la rentrée 2006 et la rentrée 2007, cherchez l'erreur! Le taux de scolarisation des 2 et 3 ans est partout en chute libre. Même la Cour des Comptes s'inquiète ! Depuis 2000, 63 335 enfants ont "dû être pris en charge par d'autres moyens: ce chiffre correspond à la quasi-totalité des places créées auprès des assistantes maternelles et en EAJE (établissements d'accueil des jeunes enfants). Le rapport pointe "une évolution peu cohérente au regard de la bonne utilisation de l'argent public"(!!). Dès juillet, Darcos avait annoncé la couleur : "Est-ce qu'il est vraiment logique,

alors que nous sommes si soucieux de la bonne utilisation des crédits délégués par l'Etat, que nous fassions passer des concours bac +5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches? Je me pose la question". Les enseignants seront effectivement recrutés dès 2010 au niveau master... est-ce à dire qu'à partir de cette même date, les « jardins d'éveil » pour les 2-3 ans, proposés par le rapport Tabarot, service territorial dans les locaux des écoles maternelles, ne deviendraient pas légion ? Ce serait la fin de l'école maternelle pour les 2 et 3 ans. Et au delà? Rappelons nous que le rapport Thélot préconisait la scolarisation obligatoire à 5 ans.

Autres problèmes et pas des moindres :

- Ce dispositif organise le « transfert » de toute une partie des disciplines vers le temps « hors scolaire » : la pratique de l'oral en ce qui concerne les langues, les activités sportives qui relèvent de l'UNSS, etc. Dans le contexte politique de réduction des horaires d'enseignement, c'est très inquiétant.

- Tout ce qui sort du temps scolaire sort aussi du cadrage national : plus d'horaires, plus de programmes, plus de contenus nationaux. l'injustice sociale qui existe déjà entre les établissements des différents quartiers risque d'être encore renforcée par les choix « d'activités » (plus ou moins scolaires) que feront les établissements, selon leur public...

Du côté des personnels, le constat est sans appel : le dispositif entraîne l'allongement du temps de travail, avec rémunération en HS, il remet en cause la notion de « maxima de service » ; en outre, il implique une dénaturation de nos missions.

En 2007, le dispositif n'a concerné que les collèges ZEP; en 2008, non seulement il s'étend à l'ensemble des collèges, mais au passage il recouvre davantage de « champs » et il se met en place aussi en lycée, et dans le 1^{er} degré. Face à l'importance que revêt le dispositif, il convient d'en prendre la mesure, et d'adopter des positions fermes et radicales : l'EE appelle donc les collègues à refuser de participer à l'accompagnement éducatif, et elle portera ce mandat dans les syndicats nationaux concernées pour que ce mot d'ordre devienne une consigne syndicale.

SMA (service minimum d'accueil) : le droit de grève menacé.

Le journal officiel du 21 août a publié la loi n°2008-790 « instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire ». Avec l'obligation de se déclarer grévistes 48 h avant, entravant les possibilités de reconduction, avec la mise en place d'une garderie de substitution, c'est bien une réduction du droit de grève des enseignants qui est visée. Et n'oublions pas que ce droit d'accueil pourrait concerner toutes les absences.

Heureusement, cette loi se heurte à la résistance des maires, question de coût et de faisabilité et/ou de conscience citoyenne. Elle se heurte aussi au droit de grève d'autres salariés. Elle doit se heurter à une détermination farouche du premier syndicat des écoles.

Une seule solution, l'abrogation!

REFORME du LYCEE : La casse continue

Nous ne reviendrons pas ici sur les conditions dans lesquelles le SNES a engagé sa signature pour participer aux discussions avec le représentant du ministre, Monsieur de Gaudemar. Précisons simplement que l'École émancipée s'était prononcée contre les discussions, jugeant qu'on ne pouvait séparer la réforme des structures de la politique éducative réactionnaire actuelle (suppressions de postes, nouveaux programmes en primaire et en collège, réforme du bac pro, externalisation des missions,...).

Etat des lieux

La « brique » de la future architecture est le module semestriel, que ce soit pour la seconde ou le cycle terminal. 3 types de modules : enseignements généraux, enseignements d'exploration (en seconde) ou de spécialisation (cycle terminal), et accompagnement.

Baccalauréat

- « La nouvelle organisation (du lycée) aura des conséquences sur le rapport relatif entre les épreuves finales et le contrôle continu »

Questions en suspens (liste non exhaustive)

- La physique-chimie et les SVT ne sont pas présentes en seconde, avec les conséquences que l'on peut deviner en terme de postes. Elles apparaîtraient dans le cycle terminal, avec éventuellement une coupure entre physique **et** chimie, entre biologie **et** géologie. Mr de Gaudemar n'exclut pas de faire de même pour l'histoire **et** la géographie, pour les SES **et** la sociologie.

- Quelles conséquences pour les personnels de la semestrialisation des enseignements ? La référence hebdomadaire de nos services va-t-elle dispa-

Ne nous leurrions pas. C'est bien le même ministre qui annonce un recrutement des enseignants au master, qui supprime les postes aux concours et prévoit au mieux le remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite. La « réforme » de la formation, c'est un effet d'aubaine pour les postes: postes de stagiaires puisqu'il y aurait mise en responsabilité dès la réussite au concours et statut d'étudiant en préparation master. Sous couvert d'harmonisation européenne avec le recrutement au master, c'est aussi à terme un vivier d'enseignants précaires « formés », c'est enfin et surtout la mise à mal du potentiel de recherche et de formation des IUFM.

N'oublions pas qu'après la loi LRU, l'intégration des IUFM dans des universités soumises à une concurrence exacerbée, c'est le concept même d'une formation nationale des enseignants qui est battu en brèche.

Dès septembre 2010, les enseignants admis au concours seront immédiatement mis « en situation d'enseignement à temps plein avec l'aide et le soutien de professeurs expérimentés », alors qu'ils n'auront reçu aucune formation professionnelle en dehors de leur cursus ! Et cette réforme précipitée aura des effets dès cette rentrée puisque des étudiants sont censés s'inscrire dans des cursus qui n'existent pas encore !

Aucune des questions impor-

raître ?

- L'individualisation des parcours (outre les problèmes qu'elle pose d'un point de vue « idéologique » - l'élève fait son marché dans l'école) ne sera-t-elle pas une usine à gaz impossible à mettre en place concrètement ?

Les dangers potentiels de la réforme

L'autonomie, celle des élèves ou celle des établissements (ou plutôt celle de leurs chefs), est érigée en dogme incontournable. Elle servira à accroître la concurrence entre les établissements, à individualiser les parcours suivant les « aspirations, besoins et capacités », comme si ceux-ci n'étaient pas déterminés socialement. Sous couvert de liberté, on rend l'élève responsable de ses éventuels échecs, sans s'interroger sur les responsabilités de l'institution.

La réduction des enseignements généraux est contradictoire avec la promotion d'une culture commune. La polyvalence telle qu'elle est promue veut faire coïncider le profil scolaire du lycéen à une hiérarchisation grandissante des formations du supérieur : l'alternance par apprentissage privé dans le supérieur est développée, en même temps que la concurrence dans le système universitaire où les formations seront de plus en plus hiérarchisées, alors que les grandes écoles demeurent la voie essentielle de formation des élites.

Enfin, la réduction des horaires de cours au profit de l'accompagnement dit éducatif, la modularisation des enseignements par semestre et la souplesse de gestion ne peuvent qu'avoir des effets négatifs sur nos métiers (statuts, services, missions, recours à des personnels extérieurs précaires).

(article complet sur <http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article370>)

tantes sur les contenus des masters et des concours n'est tranchée. La revendication de la hausse du niveau de formation, la validation d'une formation universitaire master pour tous les enseignants ne peut pas se monnayer contre plus de précarité ou un démarrage plus rapide de carrière pour quelques uns.

La mobilisation a démarré dans les IUFM, elle ne pourra pas y rester cantonnée. Il y va de l'avenir des structures mais aussi de celui des personnels et des futurs enseignants. Le 4 octobre à Paris12, les Etats-Généralux de la formation constitueront une nouvelle étape de rencontre et de résistance. On ne pourra pas en rester là.

Formation des maîtres

dangers imminents

Depuis les annonces fracassantes de la campagne présidentielle, en passant par les décrets de Février 2008 et les négociations du printemps concernant leur revalorisation, les heures supplémentaires sont au cœur des enjeux syndicaux de la période. En sachant que 3500 postes dans le second degré ont été transformés en heures supplémentaires, la poule aux œufs d'or pouvait faire saliver... C'était sans compter la méthode : une pression systématique sur les agents, une mise à mal des personnels les plus fragiles et une mise en compétition des personnels face à un choix qui n'en est pas vraiment un au regard du niveau des salaires actuels.

Le choix politique des heures supplémentaires contre le recrutement n'est pas celui des personnels en poste. Nous sommes face à une systématisation du développement de la partie indemnitaire du traitement qui est liée à la performance. La performance de l'agent de l'Etat dans son service (plus d'expulsions, plus de réussites aux examens, plus de contrôles fiscaux, ...) ou tout simplement sa capaci-

té à correspondre à ce que sa hiérarchie attend de lui : une soumission aux nouvelles règles édictées, en l'occurrence, travailler plus pour gagner plus. Et ici, l'enjeu est de ne pas confondre la hiérarchie de l'agent avec LE service AU public qu'il doit remplir. Ce qui sera « récompensé » sera de l'ordre du mérite, celui de ne pas refuser ce que les réformes nous proposent. Pour exemple dans le second degré : qui prendra 3 heures supplémentaires (rappelons qu'il ne peut être imposé plus d'une heure supplémentaire à un enseignant) sera « gratifié » d'une prime de 500 euros (ce qui revient à une revalorisation de moins de 5 euros de l'heure supplémentaire...).

ves...

Si les syndicats énoncent leur opposition à cette politique d'heures supplémentaires, les campagnes mises en place sont bien en deçà des enjeux auxquels les agents doivent faire face : il ne suffit pas d'énoncer la Loi pour la faire respecter, comme nous pouvons lire dans les lignes des bulletins syndicaux, une véritable campagne contre les heures supplémentaires et la systématisation des régimes indemnitaires doit être menée, centrale, fédérale, commune à tous les services publics que nous défendons. Et cette campagne peut être celle qui unifie une fonction publique qui lutte beaucoup trop souvent par corps, par mé-

Travailler plus ...

Une mesure au prix de la dégradation du service au public, les minima de service n'ayant pas été édictés au hasard, augmenter leur ratio de 15% signifie que le service effectué par l'agent sera à contrario moins efficient ... non en terme d'efficacité – productivité mais de disponibilité AU public, NOS élè-

tiers...

A travers le statut des agents, c'est la qualité de NOS services publics qui est en jeu, c'est aujourd'hui une campagne syndicale sur les services publics qui est nécessaire, les luttes sectorielles ne suffiront pas à arrêter le compresseur libéral qui est en marche.

Plus de samedi matin ?

Moins d'école dans l'école

Avec 24H pour certains, 24H + 2 pour d'autres, c'est la mise en place d'un service public à géométrie variable consacrant une rupture insidieuse mais réelle du principe d'égalité.

De quoi s'inquiéter:

- réduction de 2h d'enseignement pour tous les élèves par semaine (3 semaines d'école en moins par an)
- allongement de la journée scolaire pour certains élèves en difficulté
- destruction programmée des RASED, de la formation continue
- désorganisation du service des enseignants

De quoi résister:

Les pressions hiérarchiques sont importantes, ce n'est que collectivement et avec des consignes syndicales précises que les enseignants peuvent s'organiser pour imposer:

- **Un même temps scolaire pour tous les élèves :**
 - Aucun élève ne doit se retrouver avec des horaires scolaires différents des autres élèves sur l'année scolaire
 - L'aide aux élèves en difficulté doit être assurée sur le temps de classe et avec l'intervention du RASED
- **Du temps pour le travail en équipe:**
 - pour le travail d'analyse et de conception indispensable à la mise en oeuvre de pratiques pédagogiques coopératives,
 - pour la rencontre avec les parents ,
 - pour la concertation et la réflexion au sein des équipes pédagogiques au quotidien.